

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MOREL Karine, Maire.

Etaient présents : MOREL Karine, LAHAYE Stéphanie, BRIANTAIS Catherine, DAGUIN Paul, GANACHE Jean-Michel, TAILLANDIER Isabelle, LEBRETON Didier, BIZEUL Claude, MARTIN-CHUDEAU Patricia, PELTIER Serge, TAILLANDIER Vincent

Etaient absents et excusés : PELISSON Patricia excusé donne pouvoir à BIZEUL Claude

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné LAYAHE Stéphanie, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 12
Quorum : 07
Présents : 11
Votants : 12

2025.03.18.01 | **DIA parcelles AA 145 147 et 156**

Madame Le Maire donne lecture au conseil municipal de la déclaration d'intention d'aliéner relative aux propriétés situées 1, rue des Fleurs et 21 23 avenue de l'Ardenne présentée par Maître Vigneron, notaire à Rannée et cadastrée AA 145, 147 et 156.

Le Conseil Municipal est appelé à exercer ou non son droit de préemption

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- **DE NE PAS EXERCER** son droit de préemption sur la propriété décrite ci-dessus.

2025.03.18.02 | **Participation aux séjours scolaires collège Saint-Joseph- La Guerche de Bretagne.**

Une demande de participation aux séjours scolaires du collège Saint Joseph de La Guerche de Bretagne a été faite pour l'année scolaire 2024-2025 :

SEJOURS	NOMBRE D'ELEVES	Nombres de jours
PARIS ET NORMANDIE	6	6
ITALIE	1	4
ROYAUME-UNI	4	6
ESPAGNE	3	6

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la participation de la commune n'est pas obligatoire mais que la commune souhaite contribuer pour les voyages scolaires de plus de 3 jours avec nuitées.

Madame le Maire propose au conseil municipal de participer aux voyages scolaires pour un montant de 35 €/ élève soit une participation de 490€ pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **PARTICIPER** aux séjours scolaires pour les élèves domiciliés à Rannée. Le montant est fixé à 35 € par élève et s'élèvera donc 490 €.
- **INSCRIRE** la dépense au budget primitif 2025.

2025.03.18.03	A/R Approbation des comptes administratifs 2024 : Commune, Lotissement Ardenne II, Lotissement Ardenne III et Lotissement de la Croix de la Barre et concordance avec les comptes de gestion 2024
----------------------	--

Madame le Maire ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et aux votes, Madame BRIANTAIS Catherine, 3^{ème} adjointe, est désignée pour présider la séance.

Madame l'adjointe expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution des budgets de l'exercice 2024.

Il convient d'approuver les comptes administratifs 2024 : Commune, Lotissement Ardenne II, Lotissement Ardenne III et Lotissement de la Croix de la Barre ainsi que les comptes de gestion établis par le comptable de la commune, qui sont, en tous points, conforme aux comptes administratifs.

Les différents comptes administratifs de l'année 2024 sont présentés.

BUDGET COMMUNE RESULTATS 2024	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	866 707.32 €	389 606.09 €	
Recettes	981 039.29 €	301 990.08 €	
Résultat de l'exercice N	114 306.97 €	87 616.01 €	
Résultat de l'exercice N-1	212 748.24 €	46 828.45 €	
Report de N-1 affecté au 1068	50 000. 00 €		
Résultat cumulé de clôture (sans RAR)	277 055.21 €	134 444.46 €	411 499.67 €

BUDGET LOTISSEMENT ARDENNE 2 RESULTATS 2024	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	101 847.07 €	107 994.01 €	
Recettes	101 847.07 €	100 807.59 €	
Résultat de l'exercice N	- €	-7 186.42 €	
Résultat de l'exercice N-1	20 764.85 €	-15 807.62 €	
Résultat cumulé de clôture (sans RAR)	20 764,85 €	-22 994.04 €	- 2229.19 €

BUDGET LOTISSEMENT ARDENNE 3 RESULTATS 2024	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	98177.60 €	103 094.77€	
Recettes	98 177.25 €	97 345.65 €	
Résultat de l'exercice N	-0.35 €	-5 749.12 €	
Résultat de l'exercice N-1	28 601.72€	-29 345.62€	
Résultat cumulé de clôture (sans RAR)	28 601.37 €	-35 094.74 €	- 6 493.37 €

BUDGET LOTISSEMENT CROIX DE LA BARRE RESULTATS 2024	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	84 161.08 €	97 690.00 €	
Recettes	98 860.55 €	61 672.78 €	
Résultat de l'exercice N	14 699.47 €	-36 017.22 €	
Résultat de l'exercice N-1	-53 580.35 €	194 963.22 €	
Résultat cumulé de clôture (sans RAR)	-38 880.88 €	158 946.00 €	120 065.12 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** les comptes administratifs de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes
- **CONSTATE** la stricte concordance entre les comptes administratifs 2024 et les comptes de gestion 2024 établis par le Comptable des Finances Publiques,
- **DIT** que la présence délibération annule et remplace la délibération 2025.02.25.12

Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations-

A2R	Remplacement chasse eau wc de l'église	514.03 €
A2R	Remplacement de 3 urinoirs Wc église	2947.88 €
DESMOTS RACINEUX BESNARD	Remplacement linteau médiathèque	1639.54 €

QUESTIONS DIVERSES

- **Rénovation de l'éclairage public : Avenue de l'Ardenne et rue de la Roches aux Fées**

Madame le Maire apprend au conseil municipal que la phase d'étude est terminée. Le début des travaux est prévu pour la semaine 24.

- **Travaux de voirie : Lotissement de la Croix de la Barre**

Monsieur Paul Daguin explique avoir rencontré les Ateliers du Marais le 11 mars afin de lancer les travaux de voirie du lotissement de la Croix de la Barre. Ceux-ci commenceront en septembre 2025.

Date du prochain Conseil Municipal : 1^{er} Avril 2025

La séance est levée à 21h45

➤ *Page de signatures*

MOREL Karine

LAHAYE Stéphanie

DAGUIN Paul

BRIANTAIS Catherine

GANACHE Jean-Michel

PELISSON Patricia,

Absente donne pouvoir à
Claude BIZEUL

TAILLANDIER Isabelle

PELTIER Serge

MARTIN-CHUDEAU Patricia

LEBRETON Didier

BIZEUL Claude

TAILLANDIER Vincent